

Association Gymnastique Volontaire Cheniménil/Docelles

DOCELLES

FRANCE – VOSGES 88

14eme Marche Populaire internationale
Marche de la libération



VENDREDI
08 MAI 2026



Parcours de 5 /10 /20 km



Membre de la FFSP n°F1219

Visa FFSP 2026-88-33-Z

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉: contact@ffsp.fr

 facebook.com/ivv.france



Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

Partenaires de la FFSP

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Départ et arrivée :** salle multi activité.
20 rue du colonel Bertin
88460 DOCELLES
latitude : 48.143777 longitude : 6.623027
- Horaires :** Départ de 07h30 à 14h00 (limité 12h00 pour les 20km)
Arrivée limitée à 17 heures.
- Parcours :** 5/10/20 km, sans difficultés particulières.
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de : 3€** ou une **cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants jusqu'à 16 ans)**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
- Renseignements :** PERRIN Frederic
159 rue des vieux champs
88460 Le Roulier devant Bruyères
Téléphone: 06 10 74 02 62
Email : fperr1961@orange.fr
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** Une boisson et une petite collation gratuites à chaque contrôle.
Possibilité de restauration à l'arrivée.

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours.

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.

Secourisme : **Premiers secours :** Mis en place par l'association dès le départ.
Urgence : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal

Vous êtes victime ou témoin de violences
dans le milieu Sportif ?
Signalez-le en écrivant à :
Signal-sports@sports.gouv.fr

